

Philippe Prévost

Docteur ès Lettres. Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont *La France et l'origine de la tragédie palestinienne* (éd. de Paris, 2007). Pour le présent article, il est intéressant de se reporter à son ouvrage *La France et la déclaration Balfour* (éd. Erikbonnier, 2018).



L'ÉVICTION DE LA FRANCE DE TERRE SAINTE LORS DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Cet article démontre comment la France, à travers différents événements et déclarations, s'est fait progressivement évincer de la Terre Sainte au profit des Anglais pendant la première Guerre Mondiale. Il s'efforce également de mettre en lumière quels ont été les véritables intérêts des Anglais sous-jacents à leur soutien aux sionistes.

This article demonstrates how France, through various events and declarations, was gradually ousted from the Holy Land in favor of the English during the First World War. It also strives to shed light on what were the real British interests underlying their support for the Zionists.

À LA VEILLE DE 1914, LA FRANCE ÉTAIT L'HÉRITIÈRE d'un riche passé qui, en dépit de la politique anticléricale de la III^{ème} République, en faisait encore, parmi tous les pays européens, la puissance prépondérante au Proche-Orient, spécialement en Terre sainte et à Jérusalem. Comment avons-nous perdu notre position privilégiée qui allait de pair avec le protectorat catholique exercé par notre pays depuis tant de siècles ? Telle est la question à laquelle nous essaierons de répondre.

L'entrée en guerre de la Turquie en 1914 et les revers des pays de l'Entente

Il convient d'abord de rappeler qu'en 1914, l'empire turc qui avait perdu au cours du XIX^e siècle la plupart de ses possessions européennes et africaines, conservait encore une petite Turquie en Europe avec Constantinople, sa capitale ; la presqu'île arabique ; et entre les deux, la grande Syrie qui recouvrait la Syrie actuelle, le Liban, l'Irak, la Jordanie et la Palestine.

Prudemment, les Turcs restèrent neutres lorsqu'éclata la guerre mais, les provocations russes et les pressions allemandes ainsi que l'infatuation des dirigeants du parti « jeunes Turcs » alors au pouvoir, amenèrent le vieil empire à entrer en guerre le 2 novembre 1914 aux côtés des empires centraux. Les Russes visaient la conquête de Constantinople et des Détroits. Les Allemands voulaient profiter du Califat afin de soulever les musulmans des Indes, d'Égypte et d'Afrique du Nord et couper la route des Indes en attaquant le Canal de Suez ce qu'ils firent sans succès le 3 février 1915. Dans ce contexte, les Jeunes Turcs pensaient simplement avoir choisi le parti gagnant.

De leur côté, les Alliés, persuadés que « l'homme malade de l'Europe » serait bientôt vaincu, se partagèrent ses dépouilles dès la fin de 1914 : les Russes exigèrent Constantinople et les Détroits. La France et l'Angleterre furent d'accord à condition que ceux-ci respectent leurs propres revendications. Pour la France, c'était la Syrie qui lui avait été promise depuis 1878.

Mais, l'ours turc dont on avait vendu la peau un peu vite, se défendit fort bien. Rappelons que le débarquement de Gallipoli, voulu par Churchill, tourna au désastre pour les Anglais et pour les Français, mais aussi l'entrée en guerre, en octobre 1915, aux côtés des Empires Centraux, de la Bulgarie ce qui permit d'assurer la continuité territoriale de Berlin à Constantinople, ainsi que l'agitation suscitée par les Allemands en Perse et en Afghanistan ; enfin la capitulation d'une armée anglaise encerclée à Küt, en Irak, au début de 1916.

Les accords Sykes-Picot

Face à tous ces désastres, les Anglais voulurent prendre à revers les Turcs en s'appuyant sur le chérif de la Mecque, Hussein, avec qui ils étaient en relation depuis plusieurs années.

Le 14 juillet 1915, sir Henry Mac Mahon, haut-commissaire anglais en Égypte, recevait une lettre du chérif Hussein lui proposant ses services à condition que l'Angleterre accepte sa souveraineté non seulement sur la péninsule arabique mais aussi sur la grande Syrie. Il demandait aussi le transfert du Califat à son profit.

Dans sa réponse, sir Henry Mac Mahon promit l'indépendance de l'Arabie ainsi que le Califat mais il resta dans le flou en ce qui concernait les frontières de la grande Syrie. Il prétendit que ce n'était pas le moment de discuter de ces questions mais Hussein, qui ne manquait pas de bon sens, ne l'entendit pas de cette oreille. Il exigea que le problème soit traité avant toute chose. Alors, sir Henry Mac Mahon dut sortir du brouillard où il aurait aimé se complaire. Il fut bien obligé d'avouer

que la côte syro-libanaise devait revenir à la France et que les vilayets de Bagdad et de Bassorah où les Anglais avaient des intérêts, ne pouvaient être compris dans la zone réclamée par Hussein. Celui-ci accepta.

Mais en décembre, dans une lettre au chérif, sir Henry Mac Mahon dû reconnaître que la France avait aussi des intérêts dans les vilayets d'Alep et de Beyrouth. Bref, les négociations entre les deux partis s'enlisèrent. Il fallut donc les transférer à Londres. C'est alors que sir Edward Grey, secrétaire d'État au Foreign Office, saisit Paul Cambon, notre ambassadeur à Londres, afin d'ouvrir des négociations sur ce sujet. Le gouvernement français accepta.

Il n'est pas question de retracer ici la genèse des négociations que les deux partis confièrent très vite à sir Mark Sykes, député anglais et fin connaisseur du Proche-Orient, et à François Georges Picot, ancien consul général de France à Beyrouth et en poste à Londres à cette époque.

Ces négociations aboutirent aux accords Sykes-Picot signés les 9 et 16 mai 1916.



Nous ne nous intéresserons, bien sûr, qu'à la Terre sainte et nous nous poserons simplement la question : pourquoi ces accords qui faisaient de la Terre sainte une zone internationale, ainsi qu'on le voit sur cette carte ci-dessus, n'ont-ils jamais été appliqués ?

Les manœuvres anglo-sionistes et les illusions françaises

L'encre de ces accords, secrets rappelons le, était à peine sèche que le grand rabbin de Londres, Gaster, demanda à voir François Georges Picot. Celui-ci refusa d'autant moins de le recevoir qu'il savait que les Anglais déployaient de grands efforts pour entrer en relation avec les sionistes afin de monopoliser à leur profit les forces qu'ils représentaient. Les exigences que le grand rabbin de Londres développa auprès de Fr. Georges Picot lors de cette conversation seront jugées par ce dernier irréalistes. Picot se tournant peu après vers Sykes lui dira : « Mettez-moi donc en présence d'une personnalité responsable, dit-il à Sir Marck, pouvant prendre des décisions mais ayant quelque objectivité et je suis sûr que cette fois nous ferons du bon travail ». C'est ainsi que, quelque temps après, Sir Marck Sykes lui amena Naoum Sokolow. Bien que passionné, Sokolow avait une intelligence souple. C'est ce qui permit de faire avancer les choses au cours de réunions qui se déroulaient parfois au rythme de trois par semaine.

Lors de l'un de ces voyages à Paris, Fr. Georges Picot fut amené à être reçu par Briand qui était alors président du Conseil. Il l'avait connu lors des discussions qui avaient abouti aux accords qui, par la suite portèrent son nom. Il lui exposa ce qu'il faisait à Londres. « Je lui dis ce qu'avaient été nos conversations et quel était à mon sens l'importance des résultats qui pouvaient être ainsi obtenus pour l'avenir même de la guerre. En donnant à l'immense communauté juive le sentiment que la France continuait sa politique traditionnelle de libération et que, parmi tous les peuples pour lesquels elle le faisait, les juifs n'étaient pas les derniers, les Alliés s'assureraient partout la collaboration plus ou moins active de groupements dont le rayonnement et l'action ne pouvaient pas être exagérés ».

Le but de Fr. Georges Picot lors de ces négociations était donc simple : faire basculer les communautés juives des pays neutres, en particulier celle des États-Unis, en faveur des pays de l'Entente alors qu'elles étaient plutôt du côté des Empires centraux et amener les États-Unis à entrer en guerre à nos côtés.

À la fin de 1916 ou au début de 1917, Sykes et Picot furent nommés Haut commissaires en Palestine. Ils terminèrent les conversations avec Sokolow à Londres.

Le 20 mars 1917, pour des raisons de pure politique politicienne, Ribot remplaça Briand comme président du Conseil et ministre des Affaires étrangères. C'était un ami de la famille Picot. Il était doué d'une brillante intelligence mais, comme le raconte Fr. Georges Picot : « il ne savait jamais aller jusqu'au bout d'une idée. Son intelligence voyait tellement bien le pour et le contre, les avantages qu'il y avait à faire ceci, mais les inconvénients qu'il y aurait, d'autre part, à prendre telle résolution, qu'il était toujours suspendu entre deux avis (...). J'eus donc beaucoup de peine à lui faire comprendre, continuait Fr. Georges Picot, la portée des négociations qu'avait encouragées M. Briand, à lui en faire surtout admettre le terme. Toutefois, la vérité en était tellement évidente, la tradition républicaine qu'elle représentait, était si certaine qu'il ne sut pas refuser jusqu'au bout. Il me dit donc : « Eh bien, bon, préparez –moi un texte, je le discuterai et puis si je l'adopte, je vous autoriserai à aller chez Jules Cambon (le secrétaire général d'alors) et dans son bureau vous appellerez M. Sokolow afin que Jules Cambon lui remette la formule. Il encaissera ce que vous aurez fait ». Le 9 avril, Fr. Georges Picot obtint l'autorisation de remettre à Naoum Sokolow le texte suivant :

« Vous avez bien voulu m'exposer le projet auquel vous consacrez vos efforts, et qui a pour objet de développer la colonisation israélite en Palestine. Vous estimez que, si les circonstances le permettent d'une part, et l'indépendance des Lieux saints était assurée d'autre part, ce serait faire œuvre de justice et de réparation que d'aider à la renaissance, sous la protection des puissances alliées, de la nationalité juive, sur cette terre d'où le peuple d'Israël a été chassé il y a tant de siècles. Le gouvernement français qui est entré dans la présente guerre pour défendre un peuple injustement attaqué, et qui poursuit la lutte pour assurer le triomphe du Droit sur la force, ne peut éprouver que de la sympathie pour votre cause dont le triomphe est lié à celui des Alliés. Je suis heureux de vous en donner ici l'assurance. »

Vers la « déclaration Balfour »

Au deuxième semestre de 1916, la situation militaire au Proche-Orient s'améliora considérablement pour les Anglais. Ceux-ci commencèrent à regretter d'avoir fait la part trop belle aux Français dans les accords Sykes-Picot d'autant qu'au gouvernement Asquith qui attribuait relativement peu d'importance à cette région, succéda Lloyd George qui était dans une disposition d'esprit très différente.

De leur côté, les sionistes anglais ayant appris l'existence de ces accords firent savoir au gouvernement britannique leur refus absolu de les accepter en ce qui

concernait la Palestine. Ils furent appuyés en cela par les sionistes et par le gouvernement américain à l'occasion des délicates discussions financières menées par Balfour, secrétaire d'État au Foreign Office, en avril et en mai 1917 à Washington. Après de multiples discussions, le gouvernement britannique et les sionistes anglais se mirent d'accord sur un texte, mais celui-ci fut bloqué à l'intérieur du Cabinet en raison de l'opposition farouche d'un ministre important, lord Montaigu, qui était lui-même juif. Les choses tournèrent même si mal pour les sionistes que, le premier novembre 1917, Sir Mark Sykes vint trouver Fr. Georges Picot à l'ambassade : « Ecoutez, la discussion tourne très mal, les hésitations se font plus grandes, car le gouvernement anglais ignore totalement la position prise par le Cabinet français ! Est-ce que, sans demander d'autorisation à Paris, vous pouvez venir aujourd'hui à Downing Street, et dire à nos ministres ce qu'a fait votre gouvernement ? ». Selon Picot, « Ce sont des cas où il faut se décider instantanément, et sans en référer à ses chefs. Je lui répondis donc : je suis prêt à aller avec vous et à lire notre formule ». « Partons, partons, me dit-il, parce que la décision sera prise ce soir, et que c'est urgent ». « J'arrivai et exposai les faits à mes interlocuteurs (...). Je dois avouer que les ministres anglais parurent excessivement étonnés que le gouvernement français soit allé aussi loin, qu'il l'ait fait depuis tant de mois, sans qu'ils le sussent, sans que même ils ne le pressentissent. Le soir même, la formule Balfour était adoptée, le lendemain, elle était envoyée à Lord Rothschild. »

La déclaration Balfour ou le triomphe de l'ambiguïté

Balfour envoya donc la lettre ci-dessous au vice-président des députés juifs à la chambre des communes :

« Cher Lord Rothschild,

J'ai le grand plaisir de vous adresser, de la part du gouvernement de Sa Majesté, la déclaration suivante, sympathisant avec les aspirations juives sionistes, déclaration qui, soumise au cabinet, a été approuvée par lui :

“Le gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l'installation en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif et fera tous les efforts possibles en vue de faciliter la réalisation de cet objectif, étant bien entendu, que rien ne sera entrepris qui puisse causer un préjudice aux droits civils et religieux des communautés non juives existant en Palestine, ou aux droits et statuts politiques dont jouissent les juifs dans n'importe quel autre pays.” »

On voit que cette déclaration a été pesée au trébuchet.

Une seule chose était claire dans cette déclaration, c'était l'absence totale de référence au gouvernement français, alors que, d'après les accords Sykes-Picot, la Palestine devait être internationalisée, c'est à dire dans les faits, administrée par un condominium franco-britannique. Aucune décision concernant la Terre sainte n'était donc valable sans l'accord de la France.

Cela mis à part, tous les termes de cette déclaration avaient été soigneusement choisis afin de rester dans un clair-obscur propice à toutes les interprétations. Pourquoi ?

Parce qu'à l'époque, les Palestiniens chrétiens et musulmans étaient plus de 600 000 alors que les juifs vivant sur place étaient à peine 60 000. D'où les inquiétudes juives et la nécessité de s'avancer masqués. On remarquera donc que les Anglais ne parlaient que d'un foyer national juif, terme qui n'a aucun sens en droit international, afin d'éviter le mot d'État, qui lui, est clair mais qui n'aurait pas manqué de soulever des difficultés tant du côté des Arabes que des Français. Cependant, dans l'esprit des Anglais et des sionistes, cela revenait au même. Les termes « foyer national juif » n'étaient qu'un cache sexe destinés à couvrir le véritable but de l'opération dans l'immédiat. Malheureusement à court terme, cela ne résolvait pas le dilemme posé par la présence d'une écrasante majorité palestinienne, face à l'infime minorité juive.

Comme l'a écrit Israël Zangwill dans un bel élan de sincérité : « si les Juifs n'avaient pas été en minorité en Palestine, il n'y aurait pas eu besoin de manifestes balfouriens spéciaux en leur nom ». On ne peut rêver plus bel aveu. Dans l'immédiat, et pour les sionistes, tel n'était pas le cas.

Il fallut donc commencer par dissimuler le but de l'opération qui était de fonder un État juif, derrière cette formule alambiquée de « foyer national juif » qui ne voulait rien dire.

Pour autant les sionistes n'étaient pas satisfaits car à leurs yeux l'Angleterre avait commis une faute énorme en refusant que « rien ne soit entrepris qui puisse causer un préjudice aux droits civils et religieux des communautés non juives existant en Palestine. » Passe encore pour les droits religieux mais la notion très floue de « droits civils » leur semblait très dangereuse.

Cette phrase, écrivait Weizmann, pouvait être interprétée « comme un moyen de limiter notre tâche à tel point qu'elle serait complètement paralysée. » Zangwill ajoutait d'ailleurs : « il est vrai que le gouvernement britannique s'est engagé à aider à l'établissement d'un foyer national juif en Terre sainte. Mais dans le même

moment, il a ajouté une clause qui pratiquement réduit sa promesse à être contradictoire dans les termes. Il est dit que : « rien ne devra être fait, qui pourrait porter préjudice aux droits civils et religieux des communautés non juives existant en Palestine. » C'est comme si le gouvernement cédait le Savoy à une nouvelle administration sous la condition que les hôtes de l'hôtel ne soient pas dérangés. »

Ce que disait Zangwill aurait été juste si les sionistes et les Anglais s'étaient placés dans une optique réellement démocratique, mais toute l'astuce consista précisément à lui tourner le dos comme nos démocrates savent si bien le faire. Comment ? Rien ne fut plus simple. Il suffisait de qualifier les Palestiniens de « collectivités non juives vivant en Palestine », donc, sous entendu, sans attache réelle avec ce pays. Seuls les juifs étaient qualifiés de « peuple ». Ce qui leur permettait d'en appeler au fameux « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » alors que les Palestiniens à qui l'on attribuait le qualificatif de « communautés » n'avaient que des droits résiduels. On remarquera d'ailleurs que ces sous-hommes étaient définis de façon négative. C'était des « non juifs », innomés parce qu'innommables.

Étant des gens de deuxième catégorie, on les privait au passage de tout droit politique, alors même que la déclaration Balfour précisait bien qu'il n'était pas question de porter atteinte aux droits et aux statuts politiques, dont jouissaient les juifs dans n'importe quel autre pays. Quel joli tour de passe-passe ! Ce qui était scandaleux d'accorder aux Palestiniens, il était normal de le conserver partout ailleurs en faveur des juifs !

Pour Zangwill qui exprimait le sentiment commun de la majorité de ses coreligionnaires entraînés par leur logique purement raciste, les Palestiniens devaient laisser leurs terres aux juifs. Si ceux-ci avaient le mauvais goût de ne pas se laisser faire, que se passerait-il ? Rien de plus simple, répondait Zangwill : « un peuple chassé une fois de son pays ne peut y rentrer qu'à la pointe de l'épée, et cela est même impossible, pour un peuple disséminé, à moins que l'épée ne soit celle d'un ami puissant ». Et cette invitation tombait particulièrement bien parce que cet ami puissant existait : c'était l'Angleterre. Londres avait en effet tout prévu puisqu'il était écrit dans la déclaration Balfour qu'elle emploierait tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif, c'est-à-dire, en clair : pour réaliser un changement de population. Ce changement était on ne peut plus illégitime : il était d'ailleurs implicite dans la notion de foyer national juif qui conduisait à accorder des droits supérieurs non seulement aux juifs habitant la Palestine mais à tous les juifs du monde puisque, s'il leur plaisait de venir s'installer en Terre sainte, ils avaient le droit de le faire sans que les Palestiniens n'aient, bien sûr, aucun mot à dire. C'était

là, dans l'optique purement raciste de la prétendue déclaration Balfour, chose normale puisque la Terre sainte était aux juifs et à eux seuls, les Arabes n'étant que des occupants sans titre. Cette disposition était tellement scandaleuse qu'aucun pays n'aurait pu l'accepter d'autant que les pays de l'Entente prétendaient avoir mené la guerre du Droit contre les empires centraux censés représenter la force brutale.

Or, « employer tous ses efforts », comme il est écrit dans la déclaration, revenait à dire utiliser tous les moyens légaux et illégaux au regard du droit international ou plus simplement au regard du droit des gens, pour arriver à son but, suivant l'adage « qui veut la fin, veut les moyens ». C'est ce qu'exigeaient les sionistes. Ils ne voulaient pas une partie de la Palestine, mais toute la Palestine. « En effet, la constitution de deux foyers nationaux dans un pays bien plus petit que bien des ranchs de l'Amérique du Sud, c'est là une solution bien moins pratique qu'un exode arabe ». Autrement dit, Zangwill avançait que, comme tous les sionistes ne cessaient d'exiger une Palestine « Arabische Rein », il fallait tout faire pour réaliser leur désir et c'est ce qui se passe depuis plus d'un siècle avec l'appui des gouvernements « occidentaux ».

La France pouvait empêcher ce désastre. Pourquoi ne l'a-t-elle pas fait ? C'est là toute la question.

La position de la France

Au début de décembre 1917, Paul Cambon, notre ambassadeur à Londres, interrogea Pichon, ministre des Affaires étrangères français, au sujet du fait que les comités sionistes anglais affirmaient, après la publication de la déclaration Balfour, qu'ils étaient appuyés par Paris dans leurs visées sur la Palestine. Il voulait savoir si cela était exact.

Pichon répondit que le gouvernement français considérait avec sympathie le mouvement sioniste qui était très influent aux États-Unis mais, disait-il : « Nous n'avons jamais donné aux comités juifs l'assurance que nous étions partisans de la constitution de la Palestine en un État israélite indépendant ni même de l'installation d'un organisme israélite souverain dans une partie de cette région. »

Le problème, c'est que l'Angleterre l'avait fait et que c'est même pour cela qu'elle avait damé le pion à la France. Néanmoins, la position de notre pays qui estimait que la diversité des peuples et des religions en Palestine nécessitait une internationalisation de cette région était très forte. Sokolow fut chargé de travailler à modifier la position française.

Il vint à Paris. Il fut reçu le 9 février 1918 par Pichon mais le communiqué de presse du ministère qui disait que « l'entente était complète entre les gouvernement français et britannique en ce qui concerna la question d'un établissement juif en Palestine », le déçut. Sokolow protesta en demandant que la France s'aligne sur la déclaration Balfour ce que Pichon fit le 14 février en lui écrivant que la France était d'accord afin de créer « pour les juifs en Palestine un foyer national »...

Le lendemain, Pichon écrit à Tardieu qui dirigeait le service des achats aux États-Unis que la France et l'Angleterre étaient d'accord sur la situation à réserver aux sionistes en Palestine à savoir l'établissement des juifs dans cette région dotée de « l'autonomie administrative dans le cadre de l'État international à fonder dans ce pays. » C'était le signe qu'il n'avait rien compris à la roublardise anglo-juive. Un journal juif américain, le *Das Yedisch Volk*, se chargea de le détromper dès le lendemain : « seule de tous les pays, écrivait-il, la France avait des droits spéciaux sur la Palestine mais fidèle aux traditions de la grande Révolution, elle a placé ses revendications au-dessus de ses intérêts, l'acte du gouvernement français (sous-entendu de se rallier à la déclaration Balfour), sera accueilli avec beaucoup de satisfaction dans tous les milieux juifs. »

Mais cette erreur, comme beaucoup d'autres, aurait été rattrapable si Clemenceau n'avait pas décidé de brader les intérêts de la France dans cette région. Voici en quelle circonstance :

Maurice Hankey, secrétaire du gouvernement britannique, raconta que le 1^{er} décembre 1918 : « *Clemenceau et Foch ont traversé [la mer]* après l'armistice, et on leur a donné une grande réception militaire et publique. Lloyd George et Clemenceau ont été conduits à l'ambassade de France... Quand ils furent seuls... Clemenceau dit : “Bien. De quoi devons-nous discuter ?” “De la Mésopotamie et de la Palestine”, répondit Lloyd George. “Dites-moi ce que vous voulez”, demanda Clemenceau. “Je veux Mossoul”, dit Lloyd George. “Vous l'aurez”, a dit Clemenceau. “Rien d'autre ?” “Si, je veux aussi Jérusalem”, a continué Lloyd George. “Vous l'aurez”, a dit Clemenceau, “mais Pichon fera des difficultés pour Mossoul”. Il n'y a absolument aucune trace écrite ou mémorandum fait sur le moment (...). Cependant, en dépit de grandes pressions de la part de ses collègues et de toutes sortes de parties concernées, Clemenceau, qui a toujours été inflexible, ne revint jamais sur sa parole et je suis bien placé pour dire que Lloyd George ne lui en a jamais laissé l'occasion. C'est ainsi que l'histoire est faite ».

Pour justifier cette véritable trahison des intérêts français et des intérêts palestiniens au Proche-Orient, les amis du « Tigre » avancèrent des raisons plus ou moins

plausibles mais en fait la véritable cause fut son antichristianisme viscéral : « Je ne veux pas être le sacristain du pape aux Lieux saints », aurait-il dit.

Millerand essaya de sauver notre vieux protectorat catholique ainsi que les droits politiques des Palestiniens lors de la conférence de San Remo en avril 1920 mais il échoua dans les deux cas.

En 1922, la S.D.N. confia le mandat sur une Palestine considérablement agrandie à l'Angleterre avec mission de la judaïser c'est-à-dire de remplacer une population par une autre. C'est ce que l'on appelle aujourd'hui la politique du grand remplacement.

En conclusion, comme l'a écrit Weizmann, le principal responsable sioniste en Grande Bretagne à cette époque : « Nous autres juifs avons reçu la déclaration Balfour comme un cadeau inespéré. Nous sommes les principaux gagnants de la guerre... » Cela rejoignait ce qu'a écrit André Spire le 25 juin 1920 dans *Le peuple juif* : « Nos frères juifs vont pouvoir féconder de nouveau la vieille terre de la Bible ; ils le devront au sang de tous les soldats de l'Entente, aussi bien du petit soldat belge qui défendait Douvres en défendant Ypres et Calais que du poilu français... »

Voilà à quoi a servi ce que les Alliés ont appelé la guerre du Droit : à créer une scandaleuse injustice qui dure depuis plus d'un siècle. ■